



Dijon, le 27 novembre 2011,

Clubs de Côte d'Or

Site internet :
www.canoekayak-bourgogne.fr/cote-dor

Objet

J'apprends à esquimauter – séance du lundi soir

Association de loi 1901 :
Journal Officiel
publication le 21/12/1979

Numéro SIRET
42414965600029
Code APE
9312Z

Etablissement APS
ET 000446

Agrément Jeunesse & Sport
13065 du 10 mars 1954

Agrément CIVIQUE
BO-021-10-00009-00
BO-021-10-00009-01

Organisme de formation
26 21 0286321 du 14/03/2011

Président du comité :
Romain GAMORY
06.47.96.51.30
presidentcdck21@hotmail.fr

Partenaires :



Mesdames et Messieurs les Président(e)s des clubs,

Le Comité Départemental de Canoë-Kayak de Côte d'Or associée à l'ALC Longvic propose pour l'année 2012 à vos adhérents d'apprendre ou de parfaire la technique de l'esquimautage. Ils peuvent bénéficier du créneau que détient l'ALC à la piscine de Chenôve pour s'entraîner dans un milieu aquatique chaud et sécurisé avant de se mettre dans le bain en milieu naturel.

Ce dispositif est mis en place pour les kayakistes de Côte d'Or de tout âge, adhérents à la Fédération Française de Canoë-Kayak pour l'année 2012. Les séances ont lieu tous les lundis soirs durant la période scolaire. L'ALC peut accueillir en général 4 à 5 personnes en plus de ses pratiquants.

Afin que tout se déroule dans de bonnes conditions, il est demandé aux intéressés de respecter différentes règles :

- **s'inscrire au minimum 24 heures avant la séance** au près du responsable de l'activité, Philippe LEUPARD, 06.78.43.60.47
attention, système d'inscription : premier arrivé, premier servi
- **respecter les horaires** : rendez-vous à la piscine à 20h15, sortie de l'établissement avant 22h
- **ne pas apporter de matériel de navigation** : pour des raisons sanitaires le matériel de l'ALC nécessaire à la pratique reste à la piscine
- **écouter et respecter** les consignes prescrites par le responsable de la séance déclaré au près du club de l'ALC ainsi que **participer** à la prise du matériel et à son rangement

Je souhaite d'agréables moments et un bon apprentissage de l'esquimautage à vos adhérents. Comptant sur vous pour la diffusion de cette information, je vous prie d'agréer Mesdames, Messieurs, mes sincères salutations sportives.

Le Président,

Romain GAMORY.

Pour toute correspondance, merci de vous adresser à :
Comité départemental de Côte d'Or de canoë-kayak
1 rue Etienne Baudinet – 21000 DIJON
Courriel : cdck21@hotmail.fr
Fax : 03.80.45.32.83

Employé via le Groupement d'Employeurs de Canoë-Kayak de Côte d'Or :
Pierre Michel SARRAZIN : 07.77.38.34.61 – pierremichel1@hotmail.fr

Avant d'imprimer ce document, demandez-vous si c'est réellement nécessaire...

